

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



NOM DU CONTROLEUR	LOUIS Pascal
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	077Z7024 <i>Louis Pascal</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ROISSY TEST PL 15 Rue de La Mare Poissy - ZA de la Justice 95380 - VILLERON
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S095Z145
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	11/06/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland Yves Lejeune</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

CONTROLE COMPLET ET SATISFAISANT

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

11/06/2026

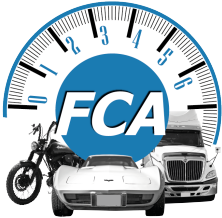
Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : LOUIS Pascal



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : GX-062-PK Catégorie de véhicule : CAM Energie : GN
Date de mise en circulation : 17/06/2024 N° PV : 25190989

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25183749	02/01/2025	RAS
25183881	06/01/2025	RAS
25184132	09/01/2025	RAS
25184310	13/01/2025	RAS
25184434	15/01/2025	RAS
25184574	17/01/2025	RAS
25184642	20/01/2025	RAS
25184744	22/01/2025	RAS
25184907	24/01/2025	RAS
25184948	27/01/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : LOUIS Pascal



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	FONCTION12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : LOUIS Pascal



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : LOUIS Pascal

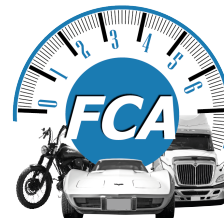


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP



NOM DU CONTROLEUR	LOUIS Pascal
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	077Z7024 <i>Louis Pascal</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ROISSY TEST PL 15 Rue de La Mare Poissy - ZA de la Justice 95380 - VILLERON
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S095Z145
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	11/06/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland Yves Lejeune</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL, HABILITATION TCP

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires
CONTROLE COMPLET ET SATISFAISANT

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 11/06/2026
----------------------	--------------------------------------

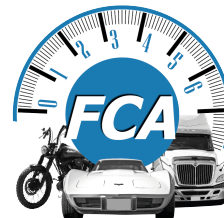
Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : LOUIS Pascal



VÉHICULE SUPERVISÉ

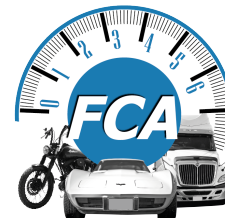
N° d'immatriculation du véhicule : DP-844-XZ Catégorie de véhicule : CAR Energie : GO
Date de mise en circulation : 18/03/2015 N° PV : 25191034

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25183731	02/01/2025	RAS
25184023	07/01/2025	RAS
25184113	09/01/2025	RAS
25184314	13/01/2025	RAS
25184604	20/01/2025	RAS
25184813	23/01/2025	RAS
25184833	23/01/2025	RAS
25185003	28/01/2025	RAS
25185071	29/01/2025	RAS
25185112	29/01/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : LOUIS Pascal



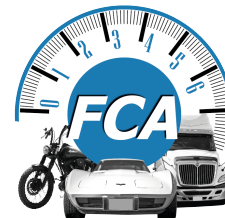
RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 9 - Contrôles supplémentaires - TCP	CONFORME
	FONCTION12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : LOUIS Pascal

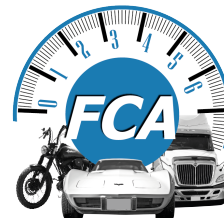


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 9 - Contrôles complémentaires TCP	CONFORME
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	
MODALITES FINALES		CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : LOUIS Pascal



L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.